

Ordonnance de la Cour de justice de L'AELE du 9 novembre 2012

(2013/C 277/11)

Dans l'affaire E-14/10 COSTS,

Konkurrenten.no AS contre Autorité de surveillance AELE

(Taxation des dépens)

Dans l'affaire E-14/10 COSTS, Konkurrenten.no AS contre Autorité de surveillance AELE — DEMANDE de taxation des dépens récupérables à la suite de l'arrêt de la Cour du 22 août 2011 dans l'affaire E-14/10 Konkurrenten.no contre Autorité de surveillance AELE (Rapport de la Cour AELE de 2011, p. 266) — la Cour AELE, composée de M. Carl Baudenbacher, président, et de MM. Per Christiansen et Páll Hreinsson (juge rapporteur), juges, a rendu le 9 novembre 2012 une ordonnance dont le dispositif est le suivant:

Le montant total des dépens que l'Autorité de surveillance AELE doit verser à Konkurrenten.no AS est fixé à 93 002 euros.
